

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 6 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

### ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 ;
- Election de deux membres du Conseil d'Administration ;
- Rapport moral du Président et rapport d'activité 2023 ;
- Comptes de l'exercice 2023 et rapport du commissaire aux comptes ;
- Renouvellement mission du commissaire aux comptes ;
- Budget 2024 ;
- Point d'actualité programme d'actions 2024 ;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 16 mai 2024, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée Générale.

Le 6 juin 2024 à 14 heures, les membres adhérents se sont réunis à la salle des fêtes de St Gineys en Coiron.

### PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Cécile BODDAERT, représentant la Direction académique des services de l'Education nationale

Guy BOUCHER, adjoint au Maire de Jaujac

Bérangère BRUNET-LECOMTE, représentante de la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Sandrine CHAREYRE, Vice-Présidente du CAUE. Conseillère départementale, Maire de St Priest

Sébastien CHIRAT, Auditeur GALLO associés

Jean-François CROZIER, Maire de St Gineys en Coiron

Francis DOUILLET, Vice-Président de SOLIHA Ardèche

Sylvie DUBOIS, Maire de Villeneuve de Berg

Robert DUCHAMP, Architecte, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche

Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, 2ème VP, conseiller départemental, Maire de St Fortunat sur

Eyrieux

Gislaine GACON, chargée de mission développement ADT

François HAUSHERR, Adjoint au Maire de Viviers

Hélène LACROIX, Trésorière du Bureau du CAUE de l'Ardèche

Laurent MARCE, conseiller départemental, Maire de Talentieux

Hervé OZIL, administrateur CAUE

Robert ROUX, 2ème Vice-Président du CAUE, gérant bureau d'études d'architecture

Patrick VALDES, conseiller municipal de St Gineys en Coiron

Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France, UDAP de l'Ardèche

OF

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

### **Equipe du CAUE de l'Ardèche :**

Jérôme DAMOUR, Directeur du CAUE de l'Ardèche  
Jules ABEL, conseiller paysagiste  
Isabelle BARUT, assistante administrative, assurant le secrétariat de séance  
Wesley BAUDEZ, infographiste, représentant du personnel  
Kévin DOUSSAINT, conseiller paysagiste  
Sabine GUIDUBALDI, conseillère architecte  
Julian HAUMONT, urbaniste stagiaire  
Guylaine MAGNIEZ, chargée de mission environnement  
Ivan MAZEL, Conseiller architecte  
Séverine MONDINO, chargée de communication et de projets culturels  
Hélène PAGE, conseillère, urbaniste  
Jean-Luc PRAS, comptable  
Myriam VAUTHIER-SOKOLOV, conseillère architecte et urbaniste  
Patrick Yiu, conseiller architecte

## **ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS AVEC POUVOIR**

Laurence ALLEFRESDE, Conseillère départementale, Maire de Prunet  
Françoise BENOIT, Maire de St Etienne de Lugdarès  
Guillaume BONIN, Maire de Valgorge  
Lynda BOUET, Maire de Barnas  
Bernard BROTTE, Maire de la Voulte sur Rhône  
Samuel CARPENTIER, Directeur Ardèche Habitat  
Vincent CERVINO, Maire de Lanas  
Jacques CHABAL, Maire du Cheylard  
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques  
Sylvie GAUCHER, Maire de Guilherand-Granges  
Jacques GEIGUER, Maire de la Souche  
Martine IMBERT, Maire de St Martial  
Jean-Paul LARDY, Maire d'Ailhon  
Patrick MEYCELLE, Maire de St rRmèze  
Jean-Marc MICHEL, Maire des Vans  
Brigitte MOREL, Secrétaire du Bureau du CAUE  
Hélène MOUTERDE, Maire de Chassiers  
Jean-François THIBON, Maire de Chandolas  
René UGHETTO, Maire d'Orgnac l'Aven  
Yvon VENTALON, Maire de Sampzon  
Céline VIDALLET, Représentant le Conseil régional de l'ordre des architectes

## **ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS**

Olivier AMRANE, Président du Conseil départemental de l'Ardèche  
Bérengère BASTIDE, Maire de Chambonas  
David BONNET, Maire de Vion  
Jérôme BOSC, Représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche  
Benoît CLARET, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche  
Cédric D'IMPERIO, Président CdeC Ardèche Sources et Volcans  
Monique DOLADILLE, Maire de Gravières  
Jean-Louis GAILLARD, Adjoint au Maire de Tournon sur Rhône

Sandrine GENEST, Maire de Lachapelle sous Aubenas  
Anne-Marie MARION, Maire de Borée  
Martine MATTEI, Maire de Viviers  
Marie MERIC, représentante de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche  
Driss NAJI, Maire de St Jean le Centenier  
Gérard ORIOL, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Drom'Ardèche  
Régis PERIER, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche  
Lucie RAMIER, Maire de Félines  
Ingrid RICHIOUD, 7ème VP, Conseillère départementale, adjointe au Maire de Tournon sur Rhône  
Jany RIFFARD, Adjointe au Maire de Guilherand-Granges  
Marc SOUTEYRAND, Maire d'Ucel, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche  
Jean-Paul VALLON, Maire de Lamastre  
Laure VIGNERON, Représentante de la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Christian FEROUSSIER ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence notamment les conseillers départementaux et en excusant les absents.

Il remercie Monsieur CROZIER, le Maire de St Gineys en Coiron, d'accueillir l'Assemblée Générale du CAUE dans la belle salle des fêtes, pour la construction de laquelle la commune avait été accompagnée par le CAUE dans l'élaboration du programme et la consultation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Il donne la parole à Monsieur le Maire qui décrit rapidement sa commune rurale de 130 habitants et remercie le CAUE avec lequel la commune est accompagnée pour plusieurs projets depuis 15 ans : salle des fêtes, local associatif, écolotissement, et travail sur église classée.

Le Président remercie aussi le Conseil d'Administration et le Bureau du CAUE pour leur implication dans la vie du CAUE tout au long de l'année, et l'équipe pour son investissement quotidien dans l'accompagnement des projets des collectivités et des habitants, dans les actions de formation et de sensibilisation, ainsi que dans son implication dans les divers projets partenariaux.

Le Président souligne l'investissement important de l'équipe du CAUE, son professionnalisme et sa qualité d'expertise. Le CAUE répond à de très nombreuses sollicitations des communes qui prouvent une reconnaissance de son travail.

La dynamique du CAUE a été confortée avec une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat signée avec le Département qui permet de se projeter sereinement sur les 3 prochaines années.

Il charge Laurent MARCE de remercier le Président du Département pour ce soutien financier.

Il tient à saluer les arrivées de Julie GODEL architecte, d'Ivan MAZEL, architecte en renfort pour un CDD d'un an dans le cadre d'un partenariat avec la DDT sur l'accompagnement des communes pour des stratégies bâti mentaires et de Julian HAUMONT, stagiaire engagé sur un recensement de formes urbaines denses et qualitatives.

### Compte rendu de l'Assemblée générale du 8 juin 2023

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 a été transmis par courrier et par courriel.  
Le Président propose de le faire valider.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### Election de deux membres du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que les statuts prévoient le renouvellement tous les trois ans des membres du Conseil d'administration élus par l'Assemblée générale,. Deux postes sont à renouveler :

Le Président lance officiellement l'appel à candidatures. Hervé OZIL et Francis DOUILLET sont candidats pour renouveler leur mandat. En l'absence d'autres candidatures, il invite les administrateurs à se présenter brièvement.

Les deux candidats expliquent brièvement leur parcours et leurs motivations.

Sans autre candidature ce jour, Christian FEROUSSIER demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée.

CF

**Hervé OZIL et Francis DOUILLET sont réélus à l'unanimité des membres présents.**  
Le Président les remercie de leur investissement depuis de longues années au CAUE.

## Rapport moral du Président et rapport d'activité 2023

### Rapport moral :

Christian FEROUSSIER fait lecture du rapport moral.

Le projet d'orientation 2023/2026 a été présenté à la précédente Assemblée générale. En 2023 les premières actions de ce projet ambitieux ont été mises en œuvre.

Ce projet répond à 4 enjeux identifiés face à l'urgence climatique et environnementale :

- Sobriété, frugalité et inventivité dans les projets d'aménagement.
- Développement de formes d'habitat attractives et qualitatives.
- Promotions de nouvelles pratiques constructives en sensibilisant au recyclage et au réemploi.
- Partage d'une culture de la qualité du cadre de vie en sensibilisant le jeune public.

Le « E » de CAUE a été mis en avant dans cette feuille de route. Il rappelle l'engagement du CAUE dans les nécessaires transitions écologiques et énergétiques. « E » également mis en avant comme « Ensemble », élus et habitants impliqués dans des projets participatifs.

Il souligne la forte implication du CAUE sur ses missions de service public et d'intérêt général en 2023.

Il résume le contenu du rapport d'activité 2023 qui place le CAUE comme acteur incontournable de la qualité du cadre de vie au sein de l'ingénierie départementale à travers :

l'accompagnement des communes et communautés de communes, le réseau des acteurs de l'urbanisme, la création du réseau départemental du paysage, le groupe technique des bons plan(t)s, les rencontres des « 5 à 7 de l'éco construction », les urba sessions, le conseil architectural, l'aménagement des cours d'écoles et collèges, les expositions « places aux femmes » et « paysages mobilisés » et le lancement régional de l'action « les enfants du Patrimoine »...

L'année 2023 a été riche en accompagnements des collectivités et dans la mise en œuvre des actions portées par le CAUE. Les chantiers ouverts sur les volets administratifs et budgétaires et sur la question des ressources humaines ont suscité une mobilisation importante de l'équipe, du conseil d'administration et du Bureau.

Il remercie encore le conseil d'administration et le Bureau pour leur mobilisation, l'implication de l'équipe du CAUE et l'appui du Département de l'Ardèche à travers la nouvelle convention pluriannuelle de partenariat.

Il faudra travailler sur trois sujets en 2024 : la structuration d'une offre pédagogique, le développement d'outils de sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère et enfin la reconquête des centre-bourgs.

Le Président remercie Jérôme DAMOUR en qui il assure toute sa confiance. Il remercie aussi Robert ROUX et Hélène LACROIX, pour leur rôle d'ambassadeurs du CAUE et leur renouvellement de confiance et celle de l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Robert ROUX excuse Isabelle DESCOURS et BRIGITTE MOREL absentes ce jour mais investies toute l'année.

### Le rapport d'activités 2023 :

Il est présenté par Sandrine CHAREYRE qui remercie personnellement l'équipe, le bureau et les membres du Conseil d'administration pour le travail effectué.

Les chiffres ci-dessous reflètent l'activité du CAUE.

62% du temps des salariés du CAUE est consacré au travail auprès des collectivités ce qui témoigne des nombreuses sollicitations reçues tout au long de l'année 2023. Cela traduit le besoin des collectivités ardéchoises d'avoir une ingénierie de proximité pour les aider à la mise en œuvre de leurs projets. .

Les actions du CAUE auprès des particuliers, du grand public et des professionnels concernent près de 32% de l'activité du CAUE :

- Les permanences architecturales sur le territoire et en [visio@permanences](mailto:visio@permanences) ont été maintenues.
- Les expositions « Places aux femmes » et « Paysages mobilisés » ont été présentées en 2023.
- Un travail de mise en réseau auprès des professionnels ardéchois a été poursuivi.
- Les actions en direction des jeunes ont été plus présentes en 2023 traduisant la volonté du projet d'orientation 2023/2026 de mettre en œuvre une offre pédagogique CAUE liée à un travail important engagé sur les cours d'écoles et de collèges.

La vice-Présidente rappelle que 2023 a été l'occasion d'enclencher les actions du projet d'orientation 2023/2026 autour de 4 axes :

- Axe 1 : Aide à la décision pour les collectivités et les particuliers
  - une cinquantaine d'accompagnements de communes ont été menés
  - le conseil architectural aux particuliers s'est poursuivi.
  - une étude partenariale avec la DDT et la chambre d'agriculture a été conduite sur les franges urbaines et la manière d'aborder les interfaces entre les espaces agricoles et urbani-sés. Sandrine CHAREYRE remercie les partenaires et les collectivités qui se sont investies dans cette démarche.
- Axe2 : Mise en œuvre d'approches innovantes et d'expérimentations
  - Interventions dans les cours d'écoles et de collèges.  
Exemple d'intervention à Annonay à l'école Vissenty avec une œuvre créée par Sylvain Ristori et l'intervention d'un paysagiste conseiller du CAUE. Hélène LACROIX témoigne du travail remarquable réalisé pour végétaliser la cour et faire un lien avec l'école maternelle attenante. Sandrine CHAREYRE a visité quant à elle la cour d'école de Cornas repensée avec l'appui du CAUE.  
Des interventions ont également été effectuées auprès du collège de Vals.  
Une participation active du CAUE au groupe de travail départemental « végétalisation des espaces éducatifs » avec une commande du Département afin d'accompagner à la végétalisation des cours de collège.
  - Atelier hors les murs : accueil d'étudiants en urbanisme et paysage sur la communauté de communes Bassin d'Aubenas organisé avec le PNR des Monts d'Ardèche.
- Axe 3 : Outils de sensibilisation pour les élus, les professionnels et les habitants et constitution d'une offre pédagogique pour le jeune public.
  - Valeurs d'Exemple : concours porté par l'URCAUE Auvergne Rhône Alpes afin de valoriser des opérations d'espaces publics et de bâtiments exemplaires. Le projet d'aménagement paysager de Pont d'Aubenas porté par Atelier L, a été lauréat dans la catégorie des communes de plus de 2000 habitants.
  - La formation des professionnels s'est poursuivie avec la participation aux « 5 à 7 de l'éco construction » .
  - L'action « Prends ton casque » s'est déroulée à Davézieux sur la construction de la cantine de l'école.
  - La poursuite des urba sessions et la mobilisation du réseau des acteurs de l'urbanisme. Plusieurs webinaires et rencontres se sont déroulés.
  - La création d'un réseau départemental du paysage et l'organisation de la première journée départementale du paysage organisée au CERMOSEM qui a réuni plus de 80 participants.
  - Le vernissage de l'exposition « Places aux femmes » dans les jardins de la préfecture et la diffusion de l'exposition en Ardèche, en Lozère, dans le grand Est et prochainement dans les communes qui ont accueilli les résidences : Alba la Romaine, St Julien d'Intres et Lalevade.
  - La création d'une offre pédagogique : la préparation de celle-ci avec différents partenaires, intervention dans les cours d'écoles et collèges, formation des enseignants, intervention avec des outils pédagogiques et des lectures de paysage. La mobilisation du CAUE pour la journée « Enfants du Patrimoine » au lycée de Tournon sur Rhône.
- Axe 4 : consolidation des partenariats et place du CAUE comme acteur départemental de la qualité de cadre de vie  
Des échanges réguliers ont eu lieu avec différentes structures départementales : Ardèche Habitat, SDEA, ALEC07, ADT, services du Département.  
Le site Internet du CAUE est mis à jour régulièrement, des newsletters permettent de partager l'activité du CAUE, des productions graphiques originales sont créées montrant le dynamisme du CAUE.

Le Président souligne la richesse de ce rapport d'activité. Il remercie Céline BODDAERT de la DSDEN présente et Monsieur AUMAGE son Directeur, qui montre la volonté du CAUE de travailler en lien fort avec l'Education Nationale.

## Comptes de l'exercice 2023 et rapport du commissaire aux comptes

### Compte de résultat

Le Président présente le compte de résultat de l'exercice 2023 :

**Le total des charges est de : 903 021 €.** Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour : 704 349 €, frais de fonctionnement pour : 172 714 € et actions du projet d'orientation pour : 25 958 €

**Le total des recettes est de : 938 176 €.** Les recettes sont reparties sur 3 postes : la part de la taxe départementale affectée pour : 700 000 €, la participation des collectivités à travers les conventions d'accompagnement et les adhésions pour : 112 003 € , les actions de sensibilisation pour 41 503 € et les autres recettes notamment des subventions publiques et européennes pour : 84 670 €.

Il précise quelques points spécifiques :

Sur les dépenses :

- les charges de fonctionnement ont été maîtrisées malgré les hausses du coût de l'énergie, de la location et de l'entretien des locaux. Elles ont diminué de 27 000 € entre 2022 et 2023 grâce notamment à la renégociation de contrats de fournitures, le changement du logiciel informatique, du contrat de maintenance des photocopieurs... Le Président remercie Jean-Luc PRAS pour son travail de recouvrement du solde d'anciennes conventions.
- Concernant les actions portées par le CAUE, les dépenses ont été inférieures au budget prévisionnel, certaines actions n'ayant été qu'en partie engagées.
- Les charges liées au personnel sont restées stables : La priorité a été donnée au maintien des ressources humaines pour répondre aux sollicitations et mettre en œuvre les actions du projet d'orientation.

Sur les recettes :

- la part départementale affectée de la taxe d'aménagement correspondant à la convention d'accompagnement entre le Département et le CAUE a été portée à 700 000 euros en 2023.
- Les recettes liées aux conventions ont atteint un niveau important traduisant les nombreuses sollicitations des collectivités.
- Le montant des adhésions est resté stable
- Les recettes liées au programme d'actions : des subventions DRAC, DREAL, LEADER ont été mobilisées.

**L'année 2023 s'est achevée sur un excédent de 35 156 €.**

Cet excédent sera affecté au fonds associatif.

Christian FEROUSSIER indique que le CAUE a stabilisé ses fonds propres après deux ans fortement déficitaires. Le Président note que cette situation reste fragile, le CAUE devra encore résoudre des équations notamment celle de fournir une ingénierie de qualité et mobiliser les fonds nécessaires aux actions portées par le CAUE.

La visibilité à 4 ans due aux 800 000 euros octroyés par la nouvelle convention départementale de partenariat, permet un accompagnement plus serein du CAUE.

Le Président donne la parole à Jean-Luc PRAS qui fait une lecture de la note de synthèse du compte de résultat et du bilan rendue par l'expert comptable excusé ce jour.

En conclusion, l'association est saine et bien gérée, elle n'a pas d'endettement et les dettes fournisseurs sont payées régulièrement.

Le Président donne la parole au commissaire aux comptes pour la lecture du rapport sur les comptes annuels.

Le commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat d'exploration de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas de conventions réglementées à soumettre à l'Assemblée générale.

CF

Le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat excédentaire de l'année au fonds associatif.

**Les comptes financiers 2023 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus au Président et le résultat excédentaire de l'exercice soit 35 156 euros est affecté au fonds associatif.**

## Renouvellement mission du commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes Cabinet Gallo et Associés Audit arrivant à échéance, il est proposé de le renouveler. Le budget prévisionnel est de 3650 € HT/an.

Le Président propose de soumettre au vote le renouvellement du cabinet Gallo et Associés Audit pour 6 exercices jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clôt le 31 décembre 2029.

**Le renouvellement de la mission du commissaire aux comptes Cabinet Gallo et Associés Audit est adopté à l'unanimité des membres présents.**

## Point d'actualité Programme d'actions 2024

Le Président propose à Jérôme DAMOUR de faire une présentation du programme d'actions sur lequel l'équipe du CAUE se mobilise en 2024.

Il rappelle les quatre axes du Projet d'orientation 2023/2026 du CAUE déclinés autour du « fil rouge santé et adaptation au changement climatique » :

Ce fil rouge se retrouve dans l'accompagnement des collectivités et le conseil architectural aux particuliers, dans la poursuite des missions de mise en réseau à l'échelle départementale (réseau des acteurs de l'urbanisme, réseau départemental du paysage, le groupe technique Bons plan(t)s, le réseau des professionnels de la construction à travers les 5 à 7), dans les actions de formation que le CAUE pourra proposer, dans la diffusion des expos « Place aux femmes » et « paysages mobilisés » et la préparation d'une nouvelle exposition et enfin avec la mobilisation de l'équipe sur 3 projets transversaux : l'offre pédagogique, les outils de sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère et un appel à projets autour de la reconquête des centre-bourgs.

Une vigilance reste de mise à trouver un équilibre entre l'enjeu de développer des actions et l'enjeu de poursuivre un accompagnement des collectivités.

Jérôme DAMOUR évoque quelques points importants :

### Sur le 1er axe :

- L'accompagnement des collectivités. Les accompagnements débutent avec un délai de 6 mois dû à la forte charge de travail. Une réflexion avec les élus et l'équipe sera de mise pour poursuivre les accompagnements de manière qualitative en gérant la charge de travail des conseillers.
- Lancement d'études partenariales. Sur 2024, un travail de partenariat est en cours avec la DDT sur le renouvellement d'un catalogue des formes urbaines denses qualitatives, cela répond à l'objectif du zéro artificialisation nette notamment.
- Les bons plan(t)s : la démarche est relancée, 25 collectivités seront accompagnées par un groupe technique départemental.
- Les permanences architecturales se poursuivent avec une réflexion en cours sur un conseil paysager.

### Sur le 2ème axe :

- Une réflexion sur la mise en œuvre d'un appel à envie sur la reconquête des centres bourgs, avec des recherches de financements en 2024 pour une opérationnalité en 2025.
- un partenariat avec l'enseignement supérieur notamment avec les écoles d'architecture, d'urbanisme ou de paysage va se poursuivre avec une opportunité à creuser avec l'école d'architecture de Grenoble.
- La végétalisation des cours d'école, le CAUE va mobiliser du fonds verts pour aider à l'animation du groupe de travail végétalisation des espaces éducatifs et financer des opérations pilotes. Le CAUE accompagne plusieurs écoles et collèges pour répondre aux enjeux d'adaptation climatique, de végétalisation, et un travail sur la manière de conduire l'école hors des murs et répondre à la question du genre dans les cours d'écoles.

CF

#### Sur le 3ème axe :

- La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a sollicité le CAUE pour produire un outil de sensibilisation à la qualité architecturale. Des fiches de conseil architectural ont été éditées par le CAUE avec l'aide des services de l'UDAP.
- Une réflexion plus globale sur des outils de sensibilisation est en cours.
- Les rendez-vous du CAUE : Une réflexion sur un nouveau programme est en cours. L'exposition Paysages mobilisés va être présente tout l'été à la ferme du Bourlatier.
- La formation des professionnels se poursuit avec « les 5 à 7 de l'éco construction ». Une charte partenariale sera signée en septembre 2024, le CAUE participe activement au groupe de travail.
- Urba sessions : le cycle de formation se poursuit, des webinaires liés à l'Urbanisme Favorable à la Santé ont eu lieu en 2024, une session bi départementale organisée avec le CAUE 26 et l'ARS Auvergne Rhône Alpes et l'union régionale des CAUE aura lieu en décembre sur la même thématique. Le CAUE participera à une journée départementale consacrée à la sobriété foncière portée par la Préfecture de l'Ardèche le 8/11/2024.
- Réseau des acteurs de l'urbanisme : poursuite des rencontres.
- Réseau départemental du paysage : poursuite des travaux, une journée d'échanges sera organisée en octobre.
- La création d'une offre pédagogique sera formalisée en fin d'année avec une proposition de formation d'enseignants sur la thématique du patrimoine industriel, la poursuite de la mobilisation de l'équipe du CAUE sur les cours de collèges, des interventions pédagogiques en direct à travers notamment des lectures paysagères et la proposition d'outils pédagogiques.

#### Sur le 4ème axe :

- Poursuivre les partenariats entre les différentes structures départementales
- S'impliquer dans les projets stratégiques territoriaux : Petites villes de demain, PLUi, villages d'avenir
- Participer au réseau départemental conduit par l'ANCT
- Formation d'une culture commune CAUE, prochainement une formation autour de la fresque du climat sera organisée.
- La stratégie de communication interne finalisée sera présentée fin 2024.

### Budget 2024

Le Président présente ce budget .Le projet de budget 2024 a été présenté lors du CA du 14 décembre 2023. Il a été mis à jour lors du CA du 18 avril 2024.

#### Les charges :

Pour un total de 1 071 516 € , les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour 764 483 € : Cette somme sert principalement à financer l'ensemble des salaires et charges de l'équipe technique avec l'objectif de maintenir les ressources humaines pour faire face aux nombreuses sollicitations des collectivités et à la mise en œuvre des actions du CAUE.
- Frais de fonctionnement : 192 523 €.
- Programme d'actions : 114 500 €.

Les dépenses du programme d'actions les plus importantes font l'objet de co-financements extérieurs : LEADER, CIMAC.

#### Les recettes :

Elles s'élèvent à 1 034 875 €, leur composition est la suivante :

- 800 000 euros proviennent de la taxe départementale d'aménagement. (+100 000 euros par rapport à 2023).
- les conventions signées avec les collectivités : 94 500 € sont attendus de la part des Communes et Intercommunalités.
- les adhésions : 18 200 € sont attendus.

Le fonds associatif serait de 263 446 euros fin 2024.

CF

Le Président rappelle les perspectives fixées sur 3 ans d'être en capacité de pouvoir garantir un fonctionnement du CAUE sans soucis jusqu'à fin 2027 en mobilisant de manière raisonnée le fonds associatif.

Le Président soumet au vote le programme d'actions 2024 et le budget 2024 qui l'accompagne.  
Pas de remarques, ni d'abstentions.

**Le budget et le programme d'actions 2024 sont votés à l'unanimité.**

### L'animation du groupe de travail sur la végétalisation des espaces éducatifs

Jérôme DAMOUR précise que cette action prévue en 2024 nécessite une délibération pour pouvoir mobiliser des financements de l'État : financement fonds vert.

Depuis 2022, différents acteurs départementaux sont mobilisés pour accompagner les collectivités dans les projets de végétalisation des espaces éducatifs (cours d'écoles, centres aérés...). Ce groupe de travail a organisé en 2023 une journée départementale à la Voulte présentant différents projets de végétalisation de ces lieux, cette rencontre a eu un grand succès.

L'enjeu est de pérenniser et renforcer ce groupe de travail qui est un des acteurs opérationnels de la transition écologique et environnementale. Ce groupe de travail est notamment composé de l'Education nationale, de l'ARS, du PNR des Monts d'Ardèche, du SDEA, du collectif Pétalement 07 et du CAUE.

Le collectif Pétalement 07 animait jusqu'à présent ce groupe de travail. Le CAUE a l'opportunité de mobiliser des financements fonds vert pour contribuer au maintien de cette animation, en ayant été identifié comme acteur « associatif institutionnel ». Outre l'animation du groupe de travail, l'idée est d'accompagner trois projets exemplaires et représentatifs, non encore identifiés à ce jour, animer une journée départementale de sensibilisation, valoriser les projets de végétalisation par des éditions, vidéos..., un volet gestion administrative sera assuré par le CAUE et pour lequel des financements sont sollicités.

Le montant de dépenses est de 62 000 euros pour l'année 2024 avec du fonds vert à hauteur de 80 %, les collectivités accompagnées seront sollicitées pour contribuer aussi à ce projet. Un autofinancement sera proposé qui correspondra au temps passé par les différents membres du groupe de travail.

Ce projet d'un an a eu un accord de principe de la Préfecture, l'objectif est de pouvoir le reconduire en 2025.

**Le Président sollicite l'autorisation de l'Assemblée générale pour le portage de cette action par le CAUE et engager toutes les démarches nécessaires pour mobiliser les financements nécessaires à cette action dont les financements fonds vert à hauteur de 49 600 euros.**

**L'Assemblée à l'unanimité donne quitus au Président pour solliciter les fonds nécessaires à cette action notamment les financements fonds verts.**

### Questions diverses

Robert DUCHAMP demande si un plan B est prévu en cas de baisse des financements du CAUE par rapport au contexte européen et mondial des conflits et des défaillances d'entreprises d'architecture, des entreprises du bâtiment...

Jérôme DAMOUR précise que le principal poste de ressources est le versement d'une partie de la taxe d'aménagement par le Département et tout l'enjeu de la convention pluriannuelle est d'avoir une garantie sur les 4 prochaines années du versement annuel des 800 000 euros.

Le CAUE n'a pas de prise sur un contexte plus général de baisse d'accompagnements ou autres.

Le Président ajoute que tout a été mis en place pour que la convention aboutisse, si des événements plus compliqués se présentent, le CAUE verra à ce moment là.

### Dates :

- jusqu'à fin novembre l'exposition paysages mobilisés est présente à la ferme du Bourlatier
- 20 Septembre : Enfants du patrimoine à St Remèze
- En octobre : 2ème journée départementale des paysages

CF

- 8 novembre : journée sobriété foncière portée par la Préfecture de l'Ardèche, l'AMA, le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE.
- En décembre journée de sensibilisation pour les élus sur l'Urbanisme Favorable à la Santé.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER lève la séance à 15h45 après avoir remercié les personnes présentes à cette Assemblée Générale de leur attention.

Il renouvelle les remerciements du CAUE à Monsieur le Maire pour son accueil.

Il souhaite profiter des Assemblées Générales pour partager une action portée par le CAUE ou présenter le travail de professionnels.

Cette année, l'Assemblée Générale est l'occasion de participer à des ateliers thématiques proposés par l'équipe du CAUE. Un atelier sur l'architecture et la sensibilisation à la qualité architecturale, un atelier sur l'urbanisme avec un aménagement sobre et frugal favorable à la santé avec la visite de l'éco quartier en construction à St Gineys et la visite d'un micro espace public attenant et un atelier concernant la végétalisation de l'espace public.

En filigrane de ces trois ateliers, il y a toujours la question du paysage et celle de la place des femmes dans l'espace public.

Le Président invite les participants à rejoindre les ateliers et à partager à l'issue de ces ateliers un temps convivial autour du verre de l'amitié pour clôturer cet après-midi.

Le Président

Christian FEROUSSIER

